

16 juil 2007 -10:07

MINISTRE DE GUCHT - LAPIDATION EN IRAN

MINISTRE DE GUCHT - LAPIDATION EN IRAN

MINISTRE DE GUCHT - LAPIDATION EN IRAN

MINISTRE DE GUCHT - LAPIDATION EN IRAN  
Bruxelles, le 13 juillet 2007 Le Ministre des Affaires étrangères, M. Karel De Gucht a condamné avec indignation la lapidation de M. Jafar Kihani, exécuté le 5 juillet à Agche Kand (province de Qazvin, Ouest de Téhéran). M. J. Kihani avait été condamné pour adultère. Selon les autorités iraniennes, la lapidation est la peine prévue par la loi islamique pour toute relation extraconjugale. Le Ministre De Gucht s'est aussi déclaré profondément inquiet quant à l'exécution imminente, également par lapidation, de Madame Mokarrameh Ebrahimi, co-accusée de J. Kihani. Au Vice-Ministre iranien de l'Intérieur, M. Javad Ali Akbarian, présent à Bruxelles à l'occasion du Forum global « Migrations et développements », le Ministre De Gucht a répété cette indignation et cette inquiétude. Pour Karel De Gucht, ces deux sentences et cette exécution constituent des violations flagrantes du Pacte International sur les Droits civils et Politiques et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, deux engagements internationaux auxquels l'Iran a souscrit et qu'il a ratifiés. Ces sentences violent en outre le moratoire sur les lapidations censé avoir été mis en place par la République islamique d'Iran depuis 2002. Enfin, elles sont contraires à la Déclaration sur la Protection des personnes l'égard de la Torture et de toute autre forme de traitements et châtiments cruels, inhumains ou dégradants, adoptée par la Résolution 3452 (XXX) du 9 décembre 1975 de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Ministre De Gucht a appelé les autorités iraniennes à annuler l'exécution de Madame Mokarrameh Ebrahimi et à se conformer à leurs engagements nationaux et internationaux.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)